

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 14 (1936)
Heft: 3

Rubrik: Marché aux champignons à Lausamme en 1935

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marché aux champignons à Lausanne en 1935.

Le marché aux champignons a été ouvert du 27 mars au 21 décembre 1935.

Durant cette année 171 espèces ont été apportées aux marchés et représentent un poids d'environ 48 702 kilos; 2773 permis de vente ont été distribués sur l'emplacement du marché seulement.

Les diverses variétés présentées à l'inspecteur sont:

Genre ou famille	Nombre d'espèces	Poids en kgs.	Prix moyen par kg fr.
Acetabula	1	1	1.50
Amanita	9	10	vente interdite (vénéneux et mortels)
Armillaria	1	449	1.—
Bolets secs	1	17	8.—
Bolets frais	15	13 642	2.—
Bovista	1	17	1.—
Champignons Paris.	1	78	3.—
Cantharellus	6	21 985	1.65
Cladomeris	4	18	— .75
Clavaria	6	264	— .80
Clitocybe	15	1 759	1.30
Clitopilus	1	84	2.—
Collybia	5	10	1.—
Coprinus	2	27	1.50
Cortinarius	13	916	1.50
Craterellus	1	813	1.20
Entoloma	2	1	vénéneux
Fistulina	1	1	1.—
Geaster	1	1	pièce pas vendue
Gomphidius	2	22	1.—
Guepinia	1	4	1.—
Gyromitra	2	66	3.—
Hebeloma	1	1	non comest.
Helvella	3	27	2.—
Hydnum	2	1 697	1.50
Hygrophorus	16	2 083	1.30
Hypholoma	1	2	non comest.
Lactarius	5	136	1.20
Lepiota	3	101	1.75
Lycoperdon	2	76	1.20
Marasmius	1	169	2.—
Morchella	5	663	12.50
Mycena	1	1	vénéneux
Paxillus	2	22	1.—
Peziza	6	130	2.—
Phallus	1	1	non comest.
Pholiota	1	147	1.50
Polyporus	4	258	1.50
Psalliota	6	237	1.75
Russula	1	1	vente interd.

Genre ou famille	Nombre d'espèces	Poids en kgs.	Prix moyen par kg fr.
Tricholoma	19	2 556	1.70
Détruit tout. espèces		209	
Totaux	171	48 702	

Des 48 702 kilos apportés sur les marchés, 9 kilos ont été séquestrés du fait que la vente en est interdite par l'Arrêté cantonal; 267 kilos ont encore été séquestrés et détruits comme appartenant à des variétés vénéneuses, voire même mortelles, suspects, de maturité trop avancée ou complètement véreux, et par conséquent dangereux et impropres à la consommation publique.

Contrôle de champignons chez les négociants.

Pendant cette même année il a été fait 557 inspections de champignons chez les négociants de la place, autorisés à en faire le commerce, et pour lesquels il a été examiné 23 579 kilos de champignons frais de Paris, bolets, gyromitres et morilles secs; 30 kilos champignons de Paris ont été détruits, étant arrivés complètement gelés.

Contrôles et renseignements aux particuliers.

En 1935 il a été procédé à 915 examens de champignons pour des personnes qui les avaient récoltés eux-mêmes et ne voulaient pas les apprêter sans être absolument sûrs de leur récolte; à part cela 30 déterminations d'espèces diverses ont été faites par correspondance pour des inspecteurs d'autres communes vaudoises, ainsi que pour des personnes habitant le canton et hors du canton.

Répression.

Durant cette même période, 32 avertissements ont été donnés et 12 contraventions relevées pour vente de champignons sans autorisation ou n'ayant pas été préalablement soumis à l'inspection officielle.

Empoisonnements.

En 1935 il est parvenu à notre connaissance deux cas d'empoisonnements à Lausanne, où deux familles ont été intoxiquées. Un cas a été provoqué par des champignons que l'une de ces familles avait récoltés elle-même; l'autre cas par des champignons achetés à un colporteur. Aucun cas d'intoxication n'a été provoqué par des champignons achetés sur le marché.

L'Inspecteur: *Louis Theintz.*

Aus unseren Verbandsvereinen

Verein für Pilzkunde Biberist und Umgebung. Tätigkeitsbericht 1935.

(Auszug aus dem Jahresbericht.)

Die Vereinsgeschäfte wurden an acht Vorstandssitzungen, an der ordentlichen und einer ausserordentlichen Hauptversammlung erledigt.

Dem Vereinszwecke dienten in erster Linie die

jeweils am ersten Samstagabend des Monats stattfindenden Monatszusammenkünfte mit Pilzberatung und Pilzbesprechung, kleinen Referaten, Bücheraustausch und freier Diskussion.